

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplet, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continus d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

4 Octobre. — La situation demeure très grave à Salonique. Cinq villages sont entièrement abandonnés. Des nouvelles inquiétantes parviennent de Villay et de Monastir.

5 Octobre. — Un concours considérable de population assiste aux obsèques d'Emile Zola. Au cimetière, Montmartre, trois discours sont prononcés par M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, M. Abel Hermant, président de la Société des gens de lettres et M. Anatole France. Il se manifeste ça et là quelques incidents sans importance.

— Quatre-vingts des membres de l'Association de la jeunesse française sont présentes au pape par le cardinal Mathieu. Le saint-père fait lire un bref dans lequel il félicite les membres de l'association de leur attachement fiscal au siège apostolique.

6 Octobre. — Le banquet annuel du comité républicain du commerce et de l'industrie a lieu au grand Hôtel, sous la présidence de M. Combas, président du Conseil, qui y prononce un discours ainsi que M. Trouillot, ministre du commerce.

— La situation s'est aggravée dans le Nord et le Pas-de-Calais où l'on compte 25.000 grévistes.

7 Octobre. — Un traité est signé entre la France et le Siam. Ce traité donne

à la France deux territoires considérables moyennant l'évacuation de Chantahoun.

— Une explosion se produit aux hauts-fourneaux de Pont-à-Mousson. On signale plusieurs blessés.

8 Octobre. — La grève générale des mineurs est votée après plusieurs réunions laborieuses, par les délégués du comité national des mineurs réunis à Paris, à la Bourse du travail. Le chômage est presque général dans le bassin de la Loire.

9 Octobre. — La situation s'aggrave dans les bassins houilliers. Le chômage est complet dans le bassin du Pas-de-Calais. La grève gagne du terrain dans le Nord. Elle s'étend à Carmaux, à Albi, mais la plupart des mineurs de Montceaux-les-Mines restent hostiles au chômage.

10 Octobre. — La grève persiste dans les bassins houilliers et s'étend aux bassins du Gard de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

— La grève générale continue à Genève où la situation est devenue critique et où plusieurs collisions se produisent.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dans son dernier numéro la *Petite Gazette*, a publié l'entrefilet suivant :

Nous avons bien appris qu'une malheureuse femme prise des douleurs de l'enfantement et poussant des cris déchirants se trouvait, vendredi matin sur la place Lavollée, dans une sorte de voiture à bras, attendant sa délivrance, dans des convulsions horribles.

Nous n'osons pas croire qu'on ait refusé de secourir cette femme et de la recevoir à l'hospice, et que l'individu qui l'accompagnait se soit vu dans la nécessité de traîner la malheureuse, dans cet état, jusqu'à Meaux.

Nous persistons à croire que notre correspondant a été mal informé.

Nous recevons de la mairie, en réponse à cette note, la lettre suivante, sous la signature de M. Hémar, Président de la Commission de l'hospice :

Monsieur Lemarié,

La *Petite Gazette* de Dimanche dernier rapporte qu'une femme d'un nomade prise des douleurs de l'enfantement se serait présentée le Vendredi 3 Octobre à l'hospice de Dammartin pour y demander son admission et les secours qu'exigeait son état et que cette femme aurait été impitoyablement repoussée.

Je vous demande la permission de rétablir les faits.

Voici exactement ce qui s'est passé : Une femme portant un enfant sur les bras et n'ayant aucun des symptômes d'un accouchement prochain, est venue en effet le vendredi 3 Octobre à l'hospice : cette femme n'a pas réclamé son admission dans les salles des malades, elle a seulement dit à la supérieure que son terme approchait et qu'elle la priait de lui donner quelques objets de layette. — ce que la sœur s'est empressée de faire, après lui avoir servi à manger.

Veuillez agréer, etc.

Eug. HÉMAR,

Président de la Commission de l'Hospice.

Bien que souvent il nous en coûte d'exercer des critiques sur quelque une de nos administrations locales, nous comprenons trop nos devoirs professionnels pour ne pas faire droit, lors-

que les circonstances l'exigent, aux justes doléances de nos concitoyens ; aussi aimerions-nous qu'avant de chercher à nous confondre comme on le ferait d'un imposteur. on s'enquit de la véracité ou de la fausseté des faits que nous alléguons.

Dans le cas qui nous occupe, nous nous demandons à quel passage de notre note on a pu lire que « le Vendredi 3 octobre, la femme d'un nomade se serait présentée à l'hospice de Dammartin pour y demander son admission et les secours qu'exigeait son état, et que cette femme aurait été impitoyablement repoussée ».

Ceci est d'autant moins admissible que dès trois heures du matin, vendredi, la malheureuse endurait des souffrances atroces et réveillait tout le voisinage de la place Lavollée, par les gémissements qu'elle ne cessait de faire entendre jusqu'au moment — environ huit heures du matin, — où las d'implorer des secours, l'homme qui l'accompagnait se résigna à l'emmener, dans l'espèce de voiture à bras qui abritait l'infortunée.

La prétendue rectification de M. le Président de la Commission nous touche d'autant plus qu'elle met en cause la sœur supérieure de l'hospice dont tout le monde se plaint à louer la bienveillance et le dévouement envers les malheureux.

Que M. Hémar se soit ému du regrettable événement que nous avons signalé, cela n'est pas douteux. Nous sommes même persuadé qu'il prendra des mesures pour éviter le retour de pareils faits, car il n'a pas été sans prendre des informations et acquérir la certitude que :

1° La femme qui s'est présentée à

l'hospice n'a rien de commun avec celle de la place Lavollée.

2° Que M. le docteur Achille Beuve sur les sollicitations du mari, s'est montré tout d'abord disposé à délivrer la malheureuse femme, mais, — que nos lecteurs nous excusent d'entrer ici dans ces quelques détails. — que l'opération s'annonçant comme devant être très laborieuse et même dangereuse — la voiture étant à peine couverte et le docteur ne pouvant même y pénétrer, — il renonça à l'entreprendre dans ces conditions, redoutant un accident dont on aurait pu lui imputer la responsabilité.

3° Que questionné sur la possibilité de faire admettre la femme à l'hospice, l'honorable docteur répondit que cette démarche était inutile, attendu qu'il n'y serait sûrement pas fait droit. C'est pourquoi il lui conseilla de tâcher de gagner Meaux, où il avait plus de chances d'obtenir satisfaction.

Nous espérons que ces détails assez précis persuaderont M. le Président de la Commission administrative de l'hospice de la rigoureuse exactitude de la note publiée dimanche dernier par la *Petite Gazette*, note que nous avons lieu de croire suffisante pour n'avoir pas à entrer dans aussi minutieux détails.

La société de Trompettes « l'Étendard Dammartinois » fêtera aujourd'hui, dimanche, sa fête patronale de Saint-Denis, et comme nous l'avons annoncé précédemment, terminera la cérémonie par un banquet qui compte plus de cinquante adhérents, puis un bal, qui promet d'être très brillant.

Au sujet de cette Société, le *Monde Orphéonique* commentant les récom-

penses décernées au concours de l'Isle-Adam, dit que « l'Étendard Dammartinois » était la seule société où le trompettiste ait fait sa partie et que du reste, les diverses parties ont été tenues d'une façon correcte.

Cette société a été classée en 3^e division 2^e section.

Mardi dernier, M. Landry, conducteur de la voiture de correspondance de la gare de Dammartin, après son service de sept heures était monté dans le grenier de la remise, pour prendre le foin nécessaire à ses chevaux, lorsqu'il fit un faux pas et tomba sur le sol, par l'ouverture de la trappe du grenier, élevé, d'environ cinq mètres au dessus du pavé de la remise.

L'infortuné conducteur se traîna comme il put jusqu'à son domicile, perdit connaissance et demeura pendant près de trois jours sans mouvement. Il ne commença à prononcer quelques paroles que dans la matinée de vendredi.

Il y a lieu d'espérer que bientôt le brave et sympathique conducteur sera complètement remis de ce terrible accident.

Aujourd'hui à deux heures, aura lieu, à l'hôtel-de-ville, une assemblée générale de la société d'horticulture, à laquelle tous les membres sont priés d'assister.

Il s'agit de prendre une décision au sujet de l'existence de la société et de donner connaissance de l'état de ses finances.

OTRIS

Lundi soir, les nommés Demetz et Constant, charretiers, se présentaient en état d'ivresse à l'auberge Malaizé et demandaient à boire

La débitante refusa de les servir et les invita même à sortir de son établissement. Quand ils furent dehors elle ferma brusquement sa porte.

Demetz, furieux, donna des coups de poing et des coups de pied dans la porte et fit si bien qu'il cassa deux carreaux.

Procès-verbal a été dressé contre lui.

Il s'est d'ailleurs offert à payer les dégâts.

MONTGÉ

La femme Chevance, née Mavré Marie, âgée de 58 ans, se trouvait au puits communal en compagnie de la dame Cotel. Soudain une altercation éclata entre ces dames qui se vidèrent réciproquement leurs seaux d'eau sur le dos, puis la femme Chevance saisit la chaîne du puits et la lança sur Mme Cotel, qui fut blessée à la figure.

Cette violence vaut à la femme Chevance une amende de 16 francs.

MOUSSY-LE-VIEUX

Nous apprenons qu'aux examens de sortie de l'école pratique d'agriculture de Crézancy (Aisne), M. Gatté, de Moussy-le-Vieux, a été jugé digne avec le n° 3 de recevoir le diplôme de fin d'études.

Nos félicitations.

M. Gatté est proposé à cet effet pour une médaille d'argent.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

On écrit au *Journal de Senlis* :

« L'Union Musicale » de Nanteuil, sous la direction de son chef, M. Rabot, a pris part, le dimanche 21 septembre, au concours de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

Elle y a obtenu, en 3^e division 3^e section, où elle concourait pour la première fois, un 2^e prix d'exécution.

Que cette petite Société de formation récente reçoive ici nos sincères compliments ; mais en même temps nous lui disons : Courage ! remettez-vous à l'œuvre et profitez des longs mois d'hiver, afin que, l'an prochain, vous puissiez cueillir de nouveaux lauriers.

Un ami.

VER

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Taveaux, ancien instituteur à Loisy-Ver, décédé mercredi dernier à Lariboisière, dans sa trente cinquième année.

VERSIGNY

On annonce les fiançailles du comte de Marmier, second fils du duc et de la duchesse de Marmier, née Moustier avec Mlle de Kersaint, fille du comte de Kersaint, conseiller général du canton de Nanteuil, et de la comtesse de Kersaint, née Mailly-Nesle.

MITRY-MORY

La commune de Mitry-Mory est en train de devenir une commune modèle. Après avoir refait presque en entier le pavage de ses rues, elle a doté la population d'un service public d'eau potable provenant d'un puits foré, et actuellement, une compagnie d'éclairage par l'acétylène s'occupe d'y établir un réseau complet dans les rues et chez les particuliers.

Nos compliments à l'administration municipale de Mitry qui a su rajeunir le vieux bourg et aussi à son digne pasteur, l'abbé Meakes, qui a tenu à mettre sa belle basilique à l'unisson, en lui faisant subir de notables embellissements.

FONTAINE-LES-CORNUS

Madame Édouard André a fait, la semaine dernière, les honneurs de son

château de Chaalis au comte et à la comtesse d'Eu, qui étaient accompagnés de leur fils, le prince Antoine d'Orléans et Bragance, et du vicomte d'Orfeuille.

Parmi les personnes invitées à rencontrer ses hôtes : prince et princesse de La Tour d'Auvergne-Lauragais, comtesse Gaston de Montesquiou-Fezensac, vicomte d'Ilumières, comte d'Etchegoyen, etc.

Au dîner donné la veille du départ : duc et duchesse de Grammont, duc de Guiche, comte et comtesse de Kersaint comte de Valon, comte de Montal, etc.

L'abbaye royale de Chaalis, qui a appartenu en dernier lieu au prince et à la princesse Murat, fut fondée par Louis-le-Gros et a compté deux cardinaux de la maison d'Este parmi ses abbés. C'est avec eux qu'y séjournèrent le peintre Niccolò dell'Abbate, émule du Primatice, qui en décora la chapelle, et le Tasse, qui y composa un chant de la *Jérusalem délivrée*. Le vaste parc s'est accru récemment d'une partie de celui d'Ermenonville, qui fut le type des jardins dits « anglais » de la fin du dix-huitième siècle. On y voit la cabane de Jean-Jacques, le monument des anciennes amours, les temples de la Philosophie et de la Sensibilité.

A tant de souvenirs, Mme André, en assemblant dans les vastes cloîtres du château les œuvres d'art acquises par elle dans toute l'Europe depuis l'époque de son mariage, a joint l'attrait d'un musée incomparable, qui se disputera bientôt avec Chantilly la première place parmi les collections de France.



VILLE de DAMMARTIN

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

1^{er} Octobre. — René-Ernest, fils de Louis-Jean-Baptiste Pognard, manouvrier et de Bethilde-Clémentine Leclerc.

La Poste et les Recouvrements

L'administration des Postes qui trouve très avantageux et très pratique le système des surtaxes, qui consistent à faire payer le double de sa valeur l'affranchissement insuffisant d'une lettre ou d'un paquet, vient de trouver encore un moyen d'augmenter les ressources de son budget.

Depuis le 1^{er} Juillet 1902, d'après les uns, et le 1^{er} Août, d'après d'autres versions, l'administration a décidé que les recouvrements ne pourraient être faits à l'avenir que par séries de cinq, dans une même enveloppe de 0,25 centimes.

N'ayant pas jugé à propos d'avertir le public de cette décision et n'ayant apporté aucune modification à la rédaction des instructions des bordereaux et des enveloppes, le commerçant, sans aucune défiance, continue comme par le passé, à réunir dans les enveloppes destinées à chaque circonscription postale du bureau destinataire le nombre d'effets qu'il a à faire encaisser ; il n'est pas peu surpris de recevoir quelques jours plus tard, sous forme de retour à l'expéditeur, la totalité des effets réunis à plus de cinq sous une même enveloppe, et sur chacune de ces enveloppes dont les timbres sont soigneusement oblitérés se détache, en rose, une étiquette rapportée, indiquant alors que « chaque en-

veloppe ne doit contenir que cinq effets "

Coût : 0,25 centimes.

Nous nous demandons pourquoi l'administration des Postes, qui désire utiliser ses vieux imprimés, ne trouve pas le moyen de faire appliquer les susdites étiquettes roses sur les enveloppes, au moment où elle les délivre et en fait payer le montant. Le bon public ne serait pas dupe dans ce cas, des décisions qui sont prises à son insu.

LISTE

des numéros gagnants de la Tombola de l'Exposition des Beaux-Arts.

- 73. Une Statuette.
- 89. Bouteille de Champagne.
- 110. Statuette.
- 130. Statuette.
- 131. Gravure.
- 161. Service à liqueurs.
- 286. Bouteille de Marc.
- 343. Plateau laqué.
- 351. Boîte à gants laquée.
- 424. Vide-Poche en écaille.
- 513. Statuette.
- 541. Coupe de Sèvres.
- 581. Plante verte.
- 588. Plante verte.
- 613. Gravure.
- 631. Pendule.
- 635. Presse-Papier.
- 644. Thermomètre.
- 876. Aquarelle.
- 1107. Médaille émaillée.
- 1124. Statuette.
- 1135. Paire de patères.
- 1142. Peinture de Mme Couchol.
- 1165. Montre en argent.
- 1445. Peinture de M. Hémar.
- 1466. Statuette.
- 1663. Boîte Surprise.
- 1907. Pot à bière.
- 1975. Porte-Bouquet.
- 2027. Peinture de M. Dupérelle.
- 2124. Coupe à bonbons.
- 2146. Un Sachet.

- 2193. Sac à ouvrage.
- 2276. Sculpture.
- 2286. Pot à bière.
- 2339. Vases Amphore.
- 2364. Sculpture.
- 2604. Sculpture.
- 2617. Sculpture.
- 2618. Sculpture.
- 2649. Gravure.
- 2628. Statuette tanagra.
- 2629. Statuette.
- 2653. Tête d'enfant.
- 2696. Un pâté.
- 2785. Une bout. Quinquet Dubonnet.
- 2928. Sculpture.
- 2953. Statuette.
- 2954. Une jardinière.
- 3114. Statuette.
- 3140. Réveil.
- 3188. Tasse à déjeuner.
- 3223. Une Lampe à pétrole.
- 3235. Sculpture.
- 3240. Boîte à mouchoirs laquée.
- 3241. Bagnier.
- 3268. Une paire de vases en grès.
- 3277. Gravure.
- 3295. Porte-bouquet.
- 3314. Encrier.

FAITS DIVERS

NOUVEAU TRUC DE BRACONNIERS

Les histoires de braconnage, parfois tragiques, sont presque toujours réjouissantes. Mais, à ce point de vue, la palme revient à celle-ci, que nous trouvons dans « l'Illustré Parisien » :

Les braconniers de nuit se montrent très audacieux, mais il y a aussi des braconniers de jour qui ne craignent pas d'exercer leur métier en prenant toutes sortes de travestissements.

On nous contait que, ces jours-ci, le garde d'une grande propriété, située dans l'Oise, courut à la lisière du bois dans la direction d'un coup de fusil.

L'n vénérable ecclésiastique était assis sur la mousse en bordure et lisait son bréviaire. Le garde s'approcha :

— Pardon ! monsieur l'abbé, vous n'avez pas entendu un coup de fusil.

— Non mon ami, répondit le prêtre j'étais si absorbé !

Il se peut qu'on ait tiré sans que j'y aie fait attention.

— Pardon, monsieur l'abbé.

Et le garde s'éloigna ; mais, obéissant à une inspiration subite il observe.

Au bout d'une demi-heure, M. l'abbé se levait, ramassait son fusil caché dans l'herbe à quelques pas de lui, et s'en allait dissimulant dans sa soutane un superbe coq faisau.

M. l'abbé, auquel le garde ne tardait pas à dresser procès-verbal, n'avait du moins que l'habit. C'était simplement un braconnier des environs.

UN YACHT DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES

De la *Vie au grand air* (extrait d'un article sur « les grands yachts français ») Parmi les voyages les plus importants accomplis par M. H. Menier, il convient de citer celui qu'il fit en 1883 à bord de steam-yacht de 174 tonneaux, *Surirella*, véritable expédition dans les mers du Nord au cours de laquelle il atteignit le 79° degré, par la route de Spitzberg.

C'est, on le sait, une latitude que peu de navigateurs purent atteindre par voie de mer, et ceux qui l'ont dépassée ont dû en général, se servir de traîneaux. Pour s'y rendre, après avoir visité les djors de la Norvège, il était entré dans le Belsund avait mouillé à Hysjord, vu la terre du Prince Charles et s'était rendu jusqu'au cap Thorsden, suivant ainsi une route peu fréquentée par les plus passionnés yachtsmen — même anglais. M. Henri Menier dépassa pourtant le 79° degré, en 1886, avec la *Velleda*, accomplissant un voyage qui peut être comparé aux expéditions polaires les plus célèbres ; il atteignit, en effet, le 81° degré de latitude nord et resta pendant vingt jours bloqué par les glaces. Pour charmer ses loisirs le hardi yachtsman fit une chasse acharnée aux phoques, aux morses et aux ours blancs — dont il rapporta de beaux spécimens, ainsi qu'une superbe collection de photographies des régions arctiques.

MARIAGE AMÉRICAIN

Un juge de paix de Jersey City, nommé Henry Brundy, s'est, il y a quelques jours, marié lui-même. Il a célébré la cérémonie dont il était doublement l'acteur avec avec une gravité toute américaine.

Accompagné de sa fiancée, mistress Mary Becker, qui avait ses deux filles

comme témoins, il s'est adressé les questions rélementaires et il y a répondu chaleureusement. Il s'est surtout montré très ardent à la fin de la cérémonie en prononçant la phrase habituelle :

« Et maintenant, embrassez votre femme ! »

Aussitôt dite, il s'est jeté au cou de mistress Becker qu'il a embrassée à plusieurs reprises.

Voilà un couple qui devra être heureux en ménage.

Conseils et Recettes utiles

Un fruit dédaigné

Les marrons d'Inde qui tombent en si grande abondance et encombrant le sol de nos promenades et de nos bois sont injustement dédaignés.

Tous ceux qui ne servent pas à l'amusement des gamins, pourrissent sans qu'on songe à les ramasser et à les utiliser. C'est un grand tort.

Lorsqu'on porte à la bouche un de ces beaux et gros marrons, une forte et âpre amertume impressionne désagréablement la langue. Ce défaut n'excuse point l'abandon de ces fruits.

Personne n'ignore la mauvaise saveur de l'olive verte, cependant on connaît l'emploi avantageux que l'on en fait.

Les moyens employés pour rendre mangeable le fruit de l'olivier suffisent pour faire disparaître le mauvais goût du marron d'Inde.

Si l'on a soin de laver les marrons préalablement râpés, et de laisser macérer la féculé dans l'eau une dizaine de jours puis de laver le résidu sur un tamis très fin, on recueille un amidon sans amertume et possédant les mêmes qualités que celui du blé.

Les chevaux consomment utilement le marron d'Inde réduit en poudre et mêlé au son. Il paraît agir efficacement contre la pousse et s'il ne guérit pas tout à fait cette maladie, il est certain qu'il l'atténue beaucoup et la prévient.

Le marron d'Inde fournit une huile à brûler, de l'alcool ; enfin, son écorce est utile pour le tannage.

C'est donc bien à tort que ce fruit est négligé.

Les fourrures

En se donnant un peu de peine, les personnes qui possèdent des fourrures peuvent les remettre à neuf sans avoir besoin de s'adresser à un fourreur. On nettoie les fourrures sombres, comme le veau marin, la loutre, la martre de Sibérie, etc., avec de la sciure fine de bois d'acajou ou de cèdre qu'on peut se procurer à toutes les fabriques de fourrures. On place la fourrure sur une table, les poils au dessus et on la frotte avec la sciure qu'on prend par poignées. Il ne faut pas épargner la sciure et ne pas craindre de frotter.

Placez ensuite la fourrure sur deux ou trois coussins, le poil en dessous, et battez-là bien avec une baguette.

Secouez de temps en temps les coussins et continuez de battre la fourrure jusqu'à ce qu'il ne reste plus trace de sciure.



Aux grandes manœuvres.

Dumanet et Pitou devisent pendant un repos :

— Sais-tu, dit Dumanet à son camarade, la différence qu'il y a entre les manœuvres et la guerre ?

— Comment veux-tu que je le sache ? répond Pitou piteux.

— Eh ben ! dans les manœuvres on figure l'ennemi, et dans la guerre on le désfigure !

Bonne occasion

PRESSOIR A VENDRE

avec tous ses accessoires

S'adresser à M. VÉRIN, à Saint-Mard.

Lectures pour Tous

Le N° 1 de la 5^{ème} année des Lectures pour Tous, la Revue populaire que publie chaque mois la librairie Hachette et C^{ie}, vient d'être mis en vente.

La photographie a illustré toutes les pages. Avec leurs 110 gravures, les Lectures pour Tous ont l'aspect vivant et saisissant d'un cinématographe.

Les Lectures pour Tous offrent lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Le numéro ne coûte que 50 centimes, l'abonnement d'un an 6 francs à Paris, 7 francs pour la province.

En vente, à la librairie E. LEMARIE

DOCKS de la gare de Saint-Mard DAMMARTIN-JULLY DESCHAMPS (En face la Gare)

Bois de Construction et Moulures

Bastin 0. 155 x 0. 065, le mètre	0 fr. 65
Bastin 0. 165 x 0. 065, —	0 fr. 69
Chevrons, 0. 081 x 0. 065 —	0 fr. 38
Voliges, 0. 105 x 0.012 —	0 fr. 08
Couvrejoint —	0 fr. 03
Chaux hydraulique —	11 fr.
Chaux hydraulique, le sac	0 fr. 55
Ciment romain, le sac de 50 k	1 fr. 75
Ciment Portland, 2 plombs, —	2 fr. 25
Chaux grasse, les 10 k.	1 fr.
Grillage, 51 m/m n° 6, le m. c.	0 fr. 20
Pointes n° 20 le paquet de 5 k.	1 fr. 60
0 fr. 05 en plus par n° moins gros.	
Carton bitumé, le mètre carré	0 fr. 29

Charbon de Terre

Charleroi, gros morceaux seulement,	les 1000 k.	fr.
Charleroi, gros morceaux seulement,	les 100 k.	fr.
Tout venant p. machines	les 1000 k.	fr.
Grains lavés p. forges,	les 1000 k.	fr.
Coke, l'hectolitre		fr.
Anthracite Anglais	les 100 k.	fr.
Boulets		fr.

Sable - Pelles - Bêches - Fourches
- Fer - Fonte - Tôle - Acier - Zinc -
Plomb - Tôle galvanisée - Carreaux
Tuiles - Poteries - Tuyaux de Grès.

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE